

Sujet : Re: Tr: Re: Re: Tr: PC 003 197 23 M0003 - CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL NEUILLY LE REAL

De : LEROY Julien - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/UD-CAP/EC-A <julien.eroy@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 16/09/2024 17:11

Pour : nathalie.geslin@allier.gouv.fr

Copie à : BEZUT Stéphane (Coordonnateur d'équipe) - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/UD-CAP/ECIE <stephane.bezut@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour Nathalie,

Le site JALICOT à Neuilly-le-Réal a fait l'objet d'une mise en sécurité et d'une remise en état conformément à l'AP n°2934/2023.

Le bureau d'études a attesté qu'il n'est pas nécessaire de réaliser un plan de gestion en raison des résultats des missions INFOS et DIAG et de la mise en sécurité du site.

--

Cordialement,

Julien LEROY

(à temps partiel le mercredi)

Inspecteur des installations classées - Carrières

Unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy-de-Dôme

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

51 Bd Saint-Exupéry CS50 121 03403 YZEURE

Tel : 04 70 48 78 47

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

Le 16/09/2024 à 16:38, BEZUT Stéphane (Coordonnateur d'équipe) - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/UD-CAP/ECIE a écrit :

idem

**Stéphane BEZUT**  
Coordonnateur Equipe ECIE  
UD/UD-CAP/ECIE

7 rue Léo Lagrange - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1  
Tél: 04 73 43 16 41 - Mobile: 07 62 01 18 94  
[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

----- Message transféré -----

Sujet : Re: Tr: PC 003 197 23 M0003 - CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL NEUILLY LE REAL

Date : Mon, 16 Sep 2024 16:13:48 +0200

De : GESLIN Nathalie (Instructrice ADS) - DDT 03/SAUDT/CIM <nathalie.geslin@allier.gouv.fr>

Organisation : DDT 03/SAUDT/CIM

Pour : BEZUT Stéphane - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/UD-CAP/EC-A <stephane.bezut@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

Je reviens vers vous concernant ce dossier. Pouvez-vous me dire ce qu'il en est de la remise en état et réhabilitation du site par l'exploitant à ce jour ?

En vous remerciant.

Bien cordialement.

**Nathalie GESLIN**  
Instructrice ADS  
SAUDT/Centre Instructeur de Montluçon/Antenne Yzeure - Bureau Aménagement Durable  
Direction Départementale des Territoires de l'Allier

DDT - 51 boulevard St Exupéry - CS 30110 - 03403 YZEURE  
Tél : 04 70 48 77 92  
[nathalie.geslin@allier.gouv.fr](mailto:nathalie.geslin@allier.gouv.fr)

**Marianne  
PRÉFÈTE  
DE L'ALLIER**

Direction Départementale des  
Territoires de l'Allier

liberté, égalité, fraternité

Le 28/09/2023 à 14:41, BEZUT Stéphane - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/UD-CAP/EC-A a écrit :

Bonjour,

La carrière JALICOT, sise au lieu-dit "Les Vayots" sur la commune de Neuilly-le-Réal, est une carrière de sables et graviers qui a été autorisée par AP n° 1435/02 du 21 mars 2002 pour une durée de 30 ans. Le site a été faiblement exploité ces dernières années et la société JALICOT a décidé d'arrêter l'exploitation fin 2022. Une inspection s'est déroulée le 21/02/2023 où il a été constaté le démarrage des travaux de remise en état. La cessation d'activité a été notifiée officiellement par l'exploitant à la préfète de l'Allier le 25/09/2023 et JALICOT sollicite une adaptation des conditions de remise en état afin de tenir compte des enjeux faune/flore présents sur le site et de l'usage futur du site (projet photovoltaïque). La DREAL instruit la demande et considère à ce stade qu'elle est recevable (remise en état naturelle sans plantation sur le carreau et avec préservation de certains fronts qui accueillent l'Hirondelle de rivage).

Le projet photovoltaïque envisagé sur le site ne pourra ainsi être autorisé qu'après réhabilitation complète du site et libération des terrains de l'emprise ICPE. Pour cela, l'exploitant doit faire attester par une entreprise certifiée par le LNE ou disposant de compétences équivalentes, que certaines des étapes de sa cessation ont été menées conformément au code de l'environnement, notamment ses articles R.512-39-1 à 3. La réglementation prévoit la délivrance à l'exploitant de 3 attestations (SECURITE - MEMOIRE - TRAVAUX) qui sont ensuite transmises aux services de l'Etat. Elles serviront en particulier à justifier la levée des garanties financières imposées à l'exploitant pour la remise en état du site. Dans le cas présent, l'exploitant s'est engagé à faire intervenir un organisme certifié dès réception de l'AP complémentaire entérinant les modalités de remise en état.

Cordialement,

**STÉPHANE BEZUT**  
Inspecteur de l'Environnement  
UD/UD-CAP/EC-A

51 Boulevard Saint-Exupéry  
CS 50121 - 03403 YZEURE  
Tél : 04 70 48 78 47 - Mobile : +33 764256642  
[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

Le 27/09/2023 à 08:59, SIMON Philippe-Silvain - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/UD-CAP/EC-A a écrit :

A voir aussi ce que nous pouvons répondre à la DDT

Merci

**Philippe-Silvain SIMON**  
Adjoint au chef de l'unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy de Dôme  
Inspecteur des installations classées  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

51 Bd Saint-Exupéry CS50 121 03403 YZEURE  
Tél : +33 470487849 - Mobile : +33 764256642  
[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

**Marianne**

Direction Régionale de

**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

liberté, égalité, fraternité

Le 27/09/2023 à 08:56, PILLET Véronique (Assistante) - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/UD-CAP/EC-A a écrit :

Véronique PILLET  
Assistante  
UD/UD-CAP/EC-A

51 Boulevard Saint-Exupéry  
CS 50121 - 03403 YZEURE  
Tél : 04 70 48 78 51  
[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

----- Message transféré -----

**Sujet** :PC 003 197 23 M0003 - CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL NEUILLY LE REAL

**Date** :Mon, 25 Sep 2023 18:20:53 +0200 (CEST)

**De** :GESLIN Nathalie (Instructrice ADS) - DDT 03/SAUDT/ADS/CIM (par centre serveur AC) <nathalie.geslin@allier.gouv.fr>

**Répondre à** :GESLIN Nathalie (Instructrice ADS) - DDT 03/SAUDT/ADS/CIM <nathalie.geslin@allier.gouv.fr>

**Pour** :veronique.pillet@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint pour avis, la consultation pour le permis de construire au nom de CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE NEUILLY LE REAL sur la commune de Neuilly le Réal pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, située sur une ancienne carrière de sable.

Je vous remercie de bien vouloir m'envoyer votre réponse par mail à [nathalie.geslin@allier.gouv.fr](mailto:nathalie.geslin@allier.gouv.fr)

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.

--

**Nathalie GESLIN**

Instructrice ADS

SAUDT/Centre Instructeur de Montluçon/Antenne Yzeure

51 boulevard St Exupéry - CS 30110 - 03403 YZEURE

Tel : 04 70 48 77 92

[nathalie.geslin@allier.gouv.fr](mailto:nathalie.geslin@allier.gouv.fr)



Direction Départementale des Territoires de l'Allier

## Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- ANNEXES.pdf (53 Mo)
- EI\_PV\_Neuilly\_V230608 vf.pdf (689 Mo)
- NEUILLY PC 230503 vf\_Signé.pdf (65 Mo)
- RNT\_Neuilly\_V230607 Vf.pdf (15 Mo)
- PC19723M0003\_CONSULT\_DREAL\_UD.pdf (84 ko)

5 fichiers, taille totale: 821 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **mercredi 25 octobre 2023 à 18:20 (CEST)**.

**Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :**

- <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=b5dsDr5MFavMSchmLuXMi3qFIS1UNZiiA2LQx-KV4Tw>

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Mélanissimo v. 4.0.15

© Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires  
© Ministère de la Transition énergétique